

affaires; le respect que je dois à la conduite de toutes les personnes auxquelles Dieu a donné la puissance de nous gouverner, m'aurait fait un scrupule de vous exposer avec autant de liberté que je viens de faire des sentiments aussi désavantageux que le sont ceux là. Si je n'avais cru que le bien public demandait que vous le sussiez tels qu'ils les ont pour juger par la disposition de leur esprit, de ce qu'ils sont capables de faire contre nous en faveur de notre ennemy, et du remède qu'il y faut apporter, ce qui est certain c'est que si l'Iroquois n'est arrêté par la grandeur des affaires qu'on lui fera là bas de votre côté, ou par celles qu'on fera aux flamands, qui sont le principe de ses mouvements il ne manquera pas de venir ici se rendre maître de tout. Ce nous est assez que vous le sachiez pour vous reposer ensuite sur les lumières de votre sagesse, et malgré le danger où nous sommes, vivre dans une parfaite assurance attendant à voir de quelle manière il plaira à la divine providence de disposer de nous.

Je suis avec un véritable

Et profond respect

Monseigneur,

Votre très humble, très

Obéissant Serviteur

ETIENNE CARHEIL, religieux

de la Compagnie de Jésus.

[Endorsed: "Reçue, par M<sup>r</sup> le Comte de frontenac.  
A Quebec le 17 Septembre 1690"]